

BUREAU METROPOLITAIN SEANCE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

M. le Président	n°1	Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau métropolitain du 12 juillet 2023.
		ADOPTE A L'UNANIMITE
M. MICHAUT	n°2	Financements extérieurs - Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.) - Projet faisant l'objet d'une demande de subvention - Approbation de l'opération présentée
		ADOPTE A L'UNANIMITE
M. BAUDE	n°3	Action foncière - Développement économique - Commune de Semoy - Parc d'activités des Châtelliers - Cession de terrain à la société Capwest Groupe - Approbation.
		ADOPTE A L'UNANIMITE
M. SCHLESINGER	n°4	Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Programmation locative sociale 2023 des logements - Octroi d'agréments au titre des aides à la pierre - Attribution de subventions et approbation de 3 conventions de cofinancement.
		ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN



M. SCHLESINGER

n°5 Habitat-logement - Programmation 2023 de réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux - Attributions de subventions - Approbation de conventions de cofinancement à passer avec la S.E.M. Les Résidences de l'Orléanais, Valloire Habitat et 3F Centre-Val de Loire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. BAUDE n°6 Emploi - Approbation de conventions de soutien à passer avec les associations d'insertion - Attribution de subventions.

NON PARTICIPATION AU VOTE DE PASCAL TEBIBEL

M. BAUDE

n°7

Développement économique - Règlement régional d'intervention
pour la mise en œuvre du fonds partenarial économique de
proximité et du CAP économie de proximité - Approbation d'une
convention de soutien à passer avec la S.A.R.L. La Ferme des

Perrières - Attribution d'une subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MICHAUT n°8 Tourisme - Stratégie végétale - Démarche territoriale identitaire de

la « Route de la Rose » - Approbation d'une convention de

partenariat à passer avec Tourisme Loiret.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme RASTOUL n°9 Relations humaines - Modification du tableau des emplois -

Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN n°10 Commande publique - Convention de groupement de commandes

pluriannuelle à passer avec la commune d'Orléans et le C.C.A.S.

d'Orléans - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN n°11 Commande publique - Convention de groupement de commandes

pluriannuelle à passer avec le C.C.A.S. d'Orléans et les

communes d'Orléans Métropole.

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. MARTIN

n°12 Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec la commune d'Orléans et le C.C.A.S. d'Orléans - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°13 Finances - S.A. H.L.M. ICF Habitat Atlantique - Réhabilitation d'un ensemble immobilier de 246 logements collectifs locatifs sociaux situés quartier Petit Vilvaude, rues Denis Papin (1-3, 26-34, 37-53), Jean Jaurès (24), Gabriel Péri (5-9, 11-13, 17-19) à Fleury-les-Aubrais - Garantie d'un emprunt de 8 316 855 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°14 Finances - S.A. H.L.M. France Loire - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 6 logements individuels locatifs sociaux situés Z.A.C. de la Clairière, ilôts E et F à Boignysur-Bionne - Garantie d'un emprunt de 1 229 911 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°15 Finances - S.A. H.L.M. France Loire - Construction de 6 logements individuels locatifs intermédiaires situés rue du Poirier à Saint-Jean-de-la-Ruelle - Garantie d'un emprunt de 1 517 166 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°16 Finances - S.A. H.L.M. France Loire - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 15 logements (12 collectifs et 3 individuels) locatifs sociaux situés 423 rue Basse à Saint-Cyren-Val - Garantie d'un emprunt de 2 597 664 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°17 Finances - S.A. H.L.M. France Loire - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 25 logements collectifs locatifs intermédiaires situés 2 rue Jean Perrin à Saint-Jean-de-Braye - Garantie d'un emprunt de 4 012 970 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. MARTIN

M. MARTIN

n°18 Finances - S.A. H.L.M. 3F Centre-Val de Loire - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 9 logements collectifs locatifs sociaux situés 14 route d'Orléans à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 742 477 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN

n°19

Finances - S.A. H.L.M. 3F Centre-Val de Loire - Réhabilitation de 67 logements collectifs sociaux situés 2 à 12 rue des Armenault à Saint-Jean-de-Braye - Garantie d'un emprunt de 1 058 000 € à

hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°20
Finances - S.A. H.L.M. 3F Centre-Val de Loire - Construction de 25 logements collectifs locatifs sociaux financés dans le cadre de la convention A.N.R.U. situés 4 et 6 rue Jean-François Deniau à Orléans - Garantie d'un emprunt de 3 562 897 € à hauteur de

50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN n°21 Finances - S.A. H.L.M. 3F Centre-Val de Loire - Construction de 25 logements collectifs locatifs sociaux situés 4 et 6 rue Jean-

François Deniau à Orléans - Garantie d'un emprunt de 3 951 707 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

n°22 Finances - S.E.M. Les Résidences de l'Orléanais - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 7 logements collectifs locatifs sociaux situés rue Descartes et rue de l'Enfer à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 925 947 €

à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN



M. MARTIN

n°23 Finances - S.E.M. Les Résidences de l'Orléanais - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 38 logements collectifs locatifs sociaux situés rue Descartes et rue de l'Enfer à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 3 796 066 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN

n°24 Finances - S.E.M. Les Résidences de l'Orléanais - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 43 logements collectifs locatifs sociaux situés 125 rue de Montaran (RD 2020) à Saran - Garantie d'un emprunt de 4 284 009 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN